



# POITIERS 2007

15 • 16 • 17 juin 2007

## Éléments constitutifs du dossier

- 1 Lettre du Président organisateur : 1 page
- 2 Lettre du Président de la F.F.A.P. : 1 page
- 3 L'équipe organisatrice : 1 page
- 4 Règlement de l'exposition : 7 pages
  - Fiche de demande de participation à l'exposition (pages 7)
- 5 Fiche de souscription aux récompenses : 1 page
- 6 Fiche d'inscription au repas du palmarès : 1 page
- 7 Liste des hôtels par catégorie dans un rayon de 15 kms : 8 pages
- 8 Fiche de réservation repas du midi : 1 page
- 9 Inscription congressistes : 1 page
- 10 Fiche de commande de souvenirs philatéliques : 1 page
- 11 Fiche de réservation visite Poitiers : 1 page
- 12 Fiche de réservation excursions lundi : 2 pages
- 13 Fiche de réservation excursion mardi : 1 page
- 14 Fiche d'inscriptions récapitulative : 1 page
- 12 Plan d'accès au Parc des Expositions : 1 page

POITIERS 2007    2 rue de Berry    86170 AVANTON

[http://perso.orange.fr/jfd86/poitiers\\_2007](http://perso.orange.fr/jfd86/poitiers_2007)

courriel : [jean-francois.duranceau@wanadoo.fr](mailto:jean-francois.duranceau@wanadoo.fr)



# POITIERS 2007

## 15 • 16 • 17 juin 2007

*Poitiers, le 30 octobre 2006*

*Madame la Présidente, Monsieur le Président,*

*Nous avons le plaisir de vous adresser le dossier relatif à l'Exposition nationale de philatélie, **POITIERS 2007**, qui se déroulera du 15 au 17 juin 2007 à **POITIERS** dans la Vienne.*

*Pour nous faciliter la tâche dans la préparation des opérations préliminaires, nous vous demandons de bien vouloir insister auprès de vos adhérents pour qu'ils respectent la date butoir du 20 janvier 2007 pour le retour de leur demande de participation, accompagnée des différents formulaires dûment remplis en fonction des options choisies.*

*L'exposition se tiendra dans le Parc des expositions. Son accès est aisé, tant par la route que par le chemin de fer ou l'avion.*

*Nous joignons au présent dossier la liste des hôtels de la région auprès desquels l'hébergement pourra être effectué.*

*Nous soulignons que le comité d'organisation ne gèrera pas les formalités d'hébergement, celles-ci demeurant individuellement du ressort de chacun.*

*Néanmoins, nous avons pris une option de chambres auprès des hôtels proches de l'exposition ; les réservations devront être faites le plus rapidement possible en se recommandant de **POITIERS 2007**.*

*Depuis plusieurs mois, toute l'équipe de L'Amicale Philatélique Poitevine, soutenue par des membres d'autres associations du G. P. C. O. travaille pour que **POITIERS 2007** soit une réussite et que chacun d'entre vous garde un excellent souvenir de cette manifestation, de Poitiers et de sa région.*

*D'ores et déjà nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez à cette occasion et nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir en Poitou-Charentes et rendre votre séjour agréable.*

Jean-François DURANCEAU  
Président du G. P. C. O.  
Président de l'A. P. P.



# POITIERS 2007

## 15 • 16 • 17 juin 2007

*Madame la Présidente, Monsieur le Président,*

*Le championnat de France de Philatélie, associé à notre congrès, aura lieu à Poitiers du 15 au 17 juin 2007.*

*La région Poitou-Charentes a déjà organisé cinq Congrès : à Niort en 1947, aux Sables d'Olonne en 1953, à Royan en 1958 puis à nouveau à Niort en 1966 et 1992, ce fût toujours un succès.*

*Le GPCO et Poitiers nous attendent très nombreux. Le Congrès se tiendra le samedi 16 juin, l'équipe fédérale aura plaisir à vous rencontrer dans l'Ouest de la France pour partager avec vous, les informations et directives qui règlent le fonctionnement de notre fédération.*

*Au plaisir de vous accueillir.*

Yves TARDY

Président de la Fédération Française des Associations Philatéliques



**POITIERS 2007**

**15, 16, 17 juin 2007**

## **L'équipe d'organisation Amicale Philatélique Poitevine**

*Président : M. Yves TARDY,*

*Président de la F. F. A. P.*

*Co-Président : M. Jean-François DURANCEAU,*

*Président de l'A. P. P., Président G. P. C. O.*

*Commissaire Général : M. Jean-Pierre CUISSARD,*

*Vice Président de l'A. P. P.*

*Commissaire Général Adjoint : M. André COUTINEAU,*

*Vice Président de l'A. P. P.*

*Secrétaire Générale : Mme Michelle CHARROUX,*

*Responsable nouveautés de l'A. P. P.*

*Secrétaire Adjoint : M. Luc DELHOUME,*

*Responsable circulations de l'A. P. P.*

*Trésorière Générale : Mme Christiane COUTINEAU,*

*Trésorière de POITIERS 2007*

*Trésorier Adjoint : M. Michel ALLERIT,*

*Trésorier et Vice Président de l'A. P. P.*



# POITIERS 2007

## 15, 16, 17 juin 2007

### RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION NATIONALE

*Le Championnat de France de Philatélie se tiendra du vendredi 15 juin au dimanche 17 juin 2007, dans le **Parc des Expositions de POITIERS***

**ARTICLE 1 :** *Lieu, dates et heures d'ouverture de l'exposition*

*Vendredi 15 juin de 9 h 00 à 18 h 00*

*Samedi 16 juin de 9 h 00 à 18 h 00*

*Dimanche 17 juin de 9 h 00 à 17 h 00*

**ARTICLE 2 :** *L'organisation*

*Ce Championnat de France est organisé par l'Amicale Philatélique Poitevine.*

*Il est régi par le règlement général des expositions philatéliques de la **F.F.A.P.** et par les dispositions complémentaires suivantes.*

**ARTICLE 3 :** *Patronage philatélique*

*Placé sous le patronage de la **F.F.A.P.**, le Championnat de France de Philatélie se tient à l'occasion de son Congrès annuel.*

**ARTICLE 4 :** *Exposants*

*Pourront être admises toutes les participations qui répondent aux définitions précisées dans le chapitre « Concours et Classifications » en appendice du présent règlement. Il est rappelé que, sauf pour les classes ouvertes ou un cadre, seules les collections, ayant obtenu au moins le niveau de médaille de grand argent pour les adultes et bronze argenté pour les jeunes en exposition régionale, seront autorisées à participer à la sélection. Cette médaille devra avoir une antériorité de moins de 5 (cinq) années calendaires.*

**ARTICLE 5 :** *Demandes de participation*

*Membre d'une association philatélique fédérée, le candidat - exposant devra justifier de la qualité de la collection qu'il présente par la photocopie du passeport philatélique délivré par le président de groupement philatélique régional dont dépend l'association philatélique du candidat. Le candidat devra fournir également une photocopie de sa carte de membre à jour des vignettes fédérales. Il devra faire parvenir sa demande de participation lisiblement remplie et dûment signée, pour le 20 janvier 2007 délai de rigueur, à l'adresse suivante :*

**POITIERS 2007**  
**2 rue de Berry**  
**86170 AVANTON**

*Pour les classes 13 (classe ouverte) et 14 (classe 1 cadre ex 12/24) la demande de participation devra être impérativement accompagnée de la photocopie des 3 premières pages de la participation.*

### **ARTICLE 6 : Attribution des cadres**

La commission de sélection, composée de représentants de la Fédération et du comité d'organisation, décide en dernier ressort de l'acceptation des participations et de la répartition des cadres. Elle ne concédera pas plus de 4 cadres de 16 feuilles, (exceptionnellement 5) pour chaque participation. En classe jeunesse, les minima sont : 16 pages pour Cadet (A), 32 pages pour Junior (B) et 48 pages pour Espoir (C). La commission fera connaître sa décision à partir du 15 février 2007.

Les exposants dont la demande aura été retenue recevront alors un bulletin de participation précisant le nombre de cadres accordés.

Ce bulletin dûment complété et signé par l'exposant devra être retourné au plus tard le 15 mars 2007 à l'adresse mentionnée à l'article 5, avec le passeport original accompagné d'une photocopie du plan de la participation ainsi que les documents nécessaires pour assurer la collection.

### **ARTICLE 7 : Droit de participation**

Le droit de participation dans les classes de compétition est de 15 € par cadre de seize feuilles. Il devra être réglé par l'exposant lors du dépôt de l'inscription définitive de participation, par chèque libellé à l'ordre de : **APP POITIERS 2007**. La gratuité est accordée à la classe jeunesse.

### **ARTICLE 8 : Catalogue de l'exposition**

Afin de faciliter la rédaction du catalogue, les exposants devront conserver le titre de leur participation identique à leur inscription définitive.

### **ARTICLE 9 : Présentation**

Les timbres ou documents à exposer devront être présentés sur feuilles ou cartons séparés, qui seront placés verticalement dans des cadres pouvant contenir 16 feuilles, soit quatre rangées de quatre feuilles de format (24 x 32 cm maximum). Il est demandé d'inclure chaque feuille dans une enveloppe protectrice en matière transparente de format approprié. Dans l'intérêt des participants, l'absence d'enveloppes protectrices entraînera la non exposition de la présentation incriminée et le retrait de la participation de la procédure de jugement.

Chaque feuille sera numérotée en haut et à droite dans l'ordre de présentation.

Les collections à exposer devront :

- soit, parvenir par La Poste, avec accusé de réception, à l'adresse déjà mentionnée à l'article 5 et ce, aux risques et périls de l'expéditeur, au plus tard le 7 juin 2007.
- soit, être remises sur les lieux de l'exposition ; dans ce cas se reporter à l'article 12 « Montage et démontage de l'exposition ».

### **ARTICLE 10 : Matériel exposé**

Toute participation doit être la propriété exclusive et intégrale de l'exposant. Aucun timbre et aucun document ne devra porter de prix de vente, ni aucune mention de valeur ou de rareté.

### **ARTICLE 11 : Bordereau de remise**

Les participations seront accompagnées d'un bordereau de remise, établi en triple exemplaires et certifié conforme à l'envoi par l'exposant. L'un de ces exemplaires sera considéré comme reçu et renvoyé ou remis dans ce but à l'exposant. Il servira de décharge au comité d'organisation.

### **ARTICLE 12 : Montage et démontage de l'exposition**

La mise en place des participations aura lieu le 13 juin 2007 de 14h à 18h et le 14 juin de 9h à 12h, par les soins du comité d'organisation, en présence de l'exposant ou de son mandataire porteur de sa collection.

Aucun objet exposé ne pourra être modifié ou retiré, même partiellement, avant la clôture de l'exposition. Les exposants pourront reprendre leur collection le 17 juin 2007 à partir de 17 h 15. En cas de réexpédition de la participation, celle-ci se fera dans les jours suivant la fermeture de l'exposition, les frais correspondants à la réexpédition avec AR ayant été préalablement réglés par chèque lors de l'envoi initial ou du dépôt à l'exposition.

### **ARTICLE 13 : Sécurité - Assurance**

Le comité d'organisation prendra toutes les mesures de sécurité appropriées pour sauvegarder les objets qui lui seront confiés. Il décline cependant toute responsabilité en cas de perte, de vol, de détérioration ou autres dégâts que les objets destinés à l'exposition pourraient subir lors de leur transport. Il est recommandé aux exposants de contracter une assurance tous risques pour couvrir l'exposition et le transport.

Le comité d'organisation assurera un gardiennage permanent de jour et de nuit, et contractera une assurance pour couvrir les risques que comporte sa responsabilité civile. Mais, tous les risques matériels, de quelque nature qu'ils soient (vol, incendie, dégât de toute espèce, séjour dans un coffre) restent à la charge de l'exposant.

Celui-ci a la faculté :

- soit de demeurer son propre assureur. Il devra en ce cas renoncer par lettre à tout recours contre le comité d'organisation.
- soit de contracter personnellement et individuellement une assurance auprès de la compagnie de son choix. Il devra dans ce cas joindre une renonciation à recours de cette compagnie d'assurances contre le comité d'organisation.
- soit d'utiliser, par l'intermédiaire du comité d'organisation, et par voie d'avenant, la police souscrite par la **F.F.A.P.**

Dans tous les cas, il est obligatoire de fournir un inventaire du nombre de documents, timbres-poste et éléments divers présents sur chaque page et de donner la valeur de remplacement estimée de chaque pièce. Des formulaires adéquats seront fournis par le comité d'organisation pour la réalisation de ces inventaires.

Sans ces documents dûment remplis, la demande d'inscription restera sans suite. Il est rappelé qu'aucune somme ne doit être inscrite sur les pages à exposer (voir article 10).

Il est instamment conseillé de réaliser une photocopie de la collection déposée. L'exposant conservera cette copie pour tout litige avec l'assurance.

Le comité d'organisation et la **F.F.A.P.** ne sont qu'un intermédiaire entre l'assureur et l'exposant. Leur responsabilité ne peut donc être engagée pour tout litige concernant ces deux parties.

Le montant de la prime à acquitter par un exposant désirant être assuré par l'intermédiaire du comité d'organisation sera calculé à partir de la valeur estimée de la collection présentée ; cette prime est précisée lors de l'agrément de la participation.

Le règlement de la prime d'assurance devra impérativement accompagner les inventaires. L'absence de celui-ci entraîne l'exclusion de la compétition.

### **ARTICLE 14 : Jury - Prix - Récompenses**

Les jurés sont désignés par la **F.F.A.P.** en concertation avec le comité d'organisation, conformément aux dispositions du règlement général des expositions philatéliques nationales. Les prix attribués sont les suivants:

Grand prix du championnat de France :

Objet d'art réservé à la meilleure participation adulte en compétition.

Grand prix de la classe jeunesse :

*Objet d'art réservé à la meilleure participation dans la classe jeunesse individuelle (8A).  
Diplômes de médaille d'or, de grand vermeil, de vermeil, de grand argent, d'argent, de bronze argenté et de bronze, diplômes de participation.*

*Des médailles, objets d'art, coupes, ouvrages ou toutes autres récompenses pourront être offerts par des donateurs, institutions, particuliers, entreprises et associations (voir bulletin de souscription). Les récompenses ne seront remises qu'aux seuls exposants présents ou valablement représentés par un mandataire auquel il sera demandé une décharge.*

### **ARTICLE 15 : Concours**

*Deux jurys distincts et fonctionnant séparément seront constitués suivant le Règlement Général des Expositions de la F.F.A.P. :*

*Un pour les classes 1 à 12 et classe 14.*

*Un autre pour la classe 13 (classe ouverte).*

*Les collections appartenant aux membres d'un de ces deux jurys, aux élèves - jurés ou à leurs familles (parents, enfants, frères, sœurs, conjoints...) seront automatiquement classées hors concours. Cette mise hors concours n'intervient que pour les collections jugées par le jury concerné.*

### **ARTICLE 16 : Cour d'honneur**

*Elle est réservée aux participations spécialement invitées à cet effet. Les participations ne seront pas soumises à l'appréciation du jury. Les cadres réservés à la cour d'honneur porteront de façon apparente la mention correspondante.*

### **ARTICLE 17 : Stands**

*La location des stands, en nombre limité, sera consentie aux négociants en timbres-poste et matériel philatélique, aux administrations postales et aux associations philatéliques, moyennant le versement d'un droit par stand et l'engagement de se conformer aux conditions d'attribution, en particulier de ne pas vendre de souvenirs de l'exposition et du congrès autres que ceux émis par le comité d'organisation (voir règlement spécifique).*

*Par ailleurs, sur leur stand, les associations philatéliques s'engagent à ne faire que de la publicité sur leurs activités et à ne vendre que des publications liées à leur activité.*

*Le comité d'organisation se réserve le droit d'attribuer des stands à tout organisme ou négoce dont la spécificité apporterait un intérêt supplémentaire à la manifestation.*

### **ARTICLE 18 : Bureau de poste temporaire**

*Un bureau temporaire doté d'un timbre à date, premier jour illustré, sera installé dans les locaux de l'exposition du vendredi 15 juin au dimanche 17 juin 2007. Les heures d'ouverture seront celles de l'exposition.*

*Le timbre-poste spécial Poitiers 2007, émis à l'occasion du 80ème congrès de la F.F.A.P., y sera mis en vente anticipée.*

*Le timbre à date illustré du 80ème congrès de la F.F.A.P. sera également utilisé le samedi 16 juin par ce bureau temporaire. Des boîtes à lettres distinctes permettront, pendant toute la durée de l'exposition, de déposer le courrier à expédier et devant recevoir l'une ou l'autre oblitération.*

### **ARTICLE 19 : Modifications du règlement**

*Le comité d'organisation se réserve le droit d'apporter au présent règlement (avec l'accord e la F.F.A.P.) toutes les modifications qu'il jugera utiles et décidera de tous les cas non prévus.*

### **ARTICLE 20 : Acceptation du règlement**

*Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation de toutes les clauses et conditions du présent règlement.*



# POITIERS 2007

## 15 • 16 • 17 juin 2007

### CLASSES D'EXPOSITION

(cf. article EXP/10 du règlement général des expositions philatéliques de la F.F.A.P.)

#### 1) PHILATÉLIE TRADITIONNELLE (TRA).

*Timbres émis des origines à 1945, détachés et / ou sur documents.*

*Collections générales, spécialisées ou d'étude, comprenant timbres-poste, timbres-taxe, de service, du télégraphe, pour colis postaux, etc... neufs et / ou oblitérés,*

*Division A :*

*France, Colonies françaises, Monaco, Andorre, Bureaux français à l'étranger, Occupation française.*

*Division B :*

*Europe, Colonies des pays européens et leurs bureaux à l'étranger.*

*Division C :*

*Pays d'Outre-mer.*

#### 2) HISTOIRE POSTALE (HIS).

*Documents des origines à nos jours.*

*Division A :*

*étude des marques postales et oblitérations.*

*Division B :*

*étude des routes terrestres et maritimes, censure, désinfection, tarifs, opérations militaires, etc...*

*Division C :*

*mécanisation postale.*

#### 3) ENTIERS POSTAUX (ENT).

#### 4) AEROPHILATELIE (AER).

*Division A :* *poste aérienne de la guerre 1870-71,*

*(ballons montés, papillons de Metz, pigeongrammes ).*

*Division B :* *précurseurs de la poste aérienne.*

*Division C :*

*a) liaisons aérospatiales (par ballons libres ou dirigeables, avions, hélicoptères, fusées, planeurs ...)*

*b) aérogrammes ( entiers postaux)*

*Division D :* *timbres officiels de la poste aérienne.*

*Division E :* *timbres semi-officiels et vignettes de poste aérienne.*

#### 5) PHILATÉLIE THÉMATIQUE (THE).

**6) MAXIMAPHILIE (MAX).**

*Division A* : collections par pays ou groupe de pays

*Division B* : collections spécialisées ou d'étude.

*Division C* : collections à thèmes

**7) LITTÉRATURE (LIT).**

*Division A* : livres, ouvrages.

*Division B* : périodiques et bulletins d'associations.

*Division C* : tout support multimédia et logiciel informatique

**8A) JEUNESSE** participation individuelle (JEU a).

*Division A* : Cadets - 15 ans ou moins,

*Division B* : Juniors - 16 à 18 ans.

*Division C* : Espoirs - 19 à 21 ans.

L'âge limite est celui atteint par l'exposant le 1er janvier de l'année où l'exposition a lieu.

**8B) JEUNESSE** participation de groupe (JEU b).

La classification est identique à celle de la classe "JEU a", l'âge pris en compte étant celui du membre le plus âgé du groupe.

**9) PHILATÉLIE FISCALE (FIS).**

**10) ASTROPHILATELIE (AST).**

**11) PHILATELIE TRADITIONNELLE MODERNE (TRM).**

Timbres émis de 1945 à nos jours, détachés et/ou sur documents.

Collections générales, spécialisées ou d'étude, comprenant timbres-poste, timbres-taxe, de service, pour colis postaux, etc ... neufs et/ou oblitérés.

*Division A* :

France, Colonies françaises, Monaco, Andorre, Occupation française.

*Division B* :

Europe, Colonies des pays européens.

*Division C* :

Pays d'Outre-mer.

**12) PHILATELIE POLAIRE (POL).**

Timbres émis par les administrations postales des régions polaires ou émis spécifiquement avec un thème polaire.

Documents postaux acheminés en provenance ou vers les régions polaires.

Documents historiques relatifs à l'exploration polaire et au développement des régions polaires.

**13) CLASSE OUVERTE (OUV).**

*Division A* : jusqu'au 18ème anniversaire.

*Division B* : à partir de 18 ans.

**14) CLASSE 1 cadre (CL1).**

Présentation de 16 feuilles ne pouvant pas être exposées dans une des classes 1 à 6 et 9 à 12 en raison de la limitation du sujet en nombre de feuilles.



# DEMANDE DE PARTICIPATION A L'EXPOSITION NATIONALE

(joindre la photocopie du passeport philatélique ou les trois premières pages de la participation, voir l'article 5 du règlement ainsi que la feuille de validation du président ou du conseiller jeunesse)

NOM..... Prénom

Adresse.....

Téléphone (pers.)..... (portable)..... (prof.) .....

Membre de l'association fédérée .....

N° de région.....

Titre de la participation : .....

Nombre de cadres souhaités (cadres de 16 pages) : .....

Classe : .....

Catégorie :

Adulte

Jeune

Pour les classes jeunesse : date de naissance ...

*J'ai pris connaissance du règlement de **POITIERS 2007** et je déclare en accepter toutes les clauses sans restriction.*

*à ,..... le ...../..... /.....*

*Signature précédée de la mention  « lu et approuvé »*

*Accord du président de l'association*

*.....  
ou, pour les jeunes, du conseiller régional à la jeunesse (\*)*

**NOM** : .....

**Date** : ..... / ..... / .....

*Signature :*

**CADRE RESERVE A  
L'ORGANISATION  
ADULTE  
JEUNESSE**

*(\*) Compte tenu d'anomalies constatées lors d'expositions antérieures, une participation ne sera pas prise en compte si cette partie n'est pas remplie.*



**POITIERS 2007**

**15 • 16 • 17 juin 2007**

## **SOUSCRIPTION AUX RECOMPENSES**

*(à remplir et à renvoyer avant le 10 janvier 2007)*

*Madame, Monsieur, cher collègue,*

*Le comité d'organisation souhaite récompenser tous les exposants de l'Exposition nationale de philatélie afin qu'ils gardent le meilleur souvenir de leur participation à **POITIERS 2007**.*

*Vous aurez certainement à cœur de contribuer à ces récompenses.*

*Nous vous proposons les possibilités suivantes :*

<i>Médaille (s) d'OR</i>	<i>600 euros</i>	<i>Objet (s) d'Art</i>
<i>Médaille (s) de Grand Vermeil</i>	<i>250 euros</i>	<i>Coupe (s)</i>
<i>Médaille (s) de Vermeil</i>	<i>150 euros</i>	<i>Prix spécial</i>
<i>Médaille (s) de Grand Argent</i>	<i>130 euros</i>	<i>Lot (s) de timbres</i>
<i>Médaille (s) d'Argent</i>	<i>130 euros</i>	<i>Lot (s) d'enveloppes</i>
<i>Médaille (s) de Bronze Argenté</i>	<i>90 euros</i>	<i>Matériel philatélique</i>
<i>Médaille (s) de Bronze</i>	<i>75 euros</i>	<i>Autres (à préciser)</i>

*Le montant de la ou les récompenses choisies est à reporter sur la fiche récapitulative.*

*Veuillez joindre, ci-dessous, le descriptif des récompenses offertes, leur valeur et leur mode d'acheminement.*

.....  
.....

*Votre participation sera clairement mentionnée dans le catalogue de l'exposition. Il est donc important que vous nous indiquiez vos références :*

*Nom et prénom du souscripteur : .....*

*Raison sociale ou qualité : .....*

*Code postal : ..... Ville : .....*

*Date : .....*

*Signature :*

**POITIERS 2007  
2 rue de Berry  
86170 AVANTON**



**POITIERS 2007**

**15 • 16 • 17 juin 2007**

## **BANQUET DU PALMARES**

*(à remplir et à renvoyer avant le 10 mars 2007)*

*Le palmarès de l'Exposition nationale, avec la remise des grandes récompenses, sera proclamé lors du banquet qui aura lieu le :*

*Samedi 16 juin 2007 à partir de 19 h 45  
dans la Salle des Magnals à Mignaloux-Beauvoir*

*La participation a été fixée à 50 euros par personne.*

*Nom : .....*

*Prénom : .....*

*Adresse : .....*

*Code Postal : .....*

*Ville : .....*

*Prend une inscription pour .....personne (s) au banquet, dont ...homme (s) et ....  
Femme(s).*

*Le montant est à reporter sur la fiche récapitulative.*

*Date : .....*

*Signature :*

*Adresse :*

**POITIERS 2007  
2 rue de Berry  
86170 AVANTON**



# 15 au 17 juin 2007

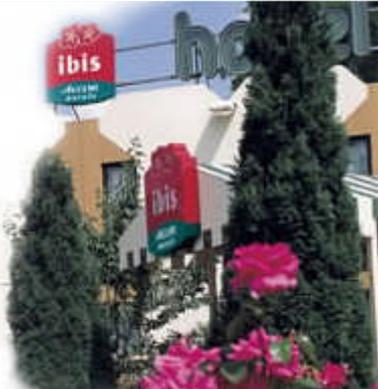
Hôtel Poitiers Beaulieu	Etablissement	Nb chambres	Prix indicatif
	<p><b>IBIS</b>  <b>Adresse :</b>            1, rue du Bois Dousset            86000 POITIERS            France  <b>Tel :</b> (+33)5/49611102  <b>Fax :</b> (+33)5/49017276</p>	47	46 à 56 euros

Le plus proche du Parc des Expositions

Hôtels Poitiers sud	Etablissement	Nb chambres	Prix indicatif
	<p><b>FORMULE 1</b>  <b>Adresse :</b>            Chemin de la Paillerie            86000 POITIERS            France  <b>Tel :</b> (+33)891705357  <b>Fax :</b> (+33)549379936</p>	79	30 euros
	<p><b>IBIS</b>  <b>Adresse :</b>            Avenue du 8 Mai 1945            86000 POITIERS            France  <b>Tel :</b> (+33)5/49531313  <b>Fax :</b> (+33)5/49530373</p>	140	55 euros
	<p><b>LE CHEVAL BLANC</b>  <b>Adresse :</b>            3 rue de la Barre            VOUILLE LA BATAILLE            France  <b>Tel :</b> 05 49 51 81 46</p>	44	46 à 60 euros



# 15 au 17 juin 2007

Hôtels Poitiers centre	Nom	Nb chambres	Prix indicatif
	<p style="text-align: center;"><b>IBIS</b>  <b>Adresse :</b>            15 RUE DU PETIT BONNEVEAU            86000 POITIERS            France  <b>Tel :</b> (+33)5/49883042  <b>Fax :</b> (+33)5/49551187</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p style="font-size: 2em; margin: 0;"><b>F F A P</b></p> </div>	75	46 à 56 euros
	<p style="text-align: center;"><b>GIBAUTEL</b>             Route de Nouaillé            86000 POITIERS  <b>05 49 46 16 16</b></p>	36	59 euros
	<p style="text-align: center;"><b>CONTINENTAL HOTEL</b>            18 boulevard Solférino            86000 POITIERS  <b>05 49 37 93 93</b></p>	39	
	<p style="text-align: center;"><b>COME INN</b>             13, rue Albin Haller            86000 POITIERS  <b>05 49 88 42 42</b></p>	45	52 à 61 euros
	<p style="text-align: center;"><b>BARTHOTEL</b>             84-86, avenue Jacques Coeur            86000 POITIERS  <b>05 49 46 25 12</b></p>		38 à 48 euros



# 15 au 17 juin 2007

Hôtels 2* centre ville	Etablissement	Nb chambres	Prix indicatif
	<p><b>CITOTEL LE PLAT D'ETAIN</b>            7 r Plat d'Etain            05 49 41 04 80</p>	24	28 à 52 euros
	<p><b>CAMPANILE</b>            av 8 Mai 1945            05 49 37 26 51</p>	49	50 euros
	<p><b>COMFORT HOTEL DE BEAULIEU</b>            3 r Frères Lumières            quartier Beaulieu            05 49 61 38 75</p>	69	47 euros

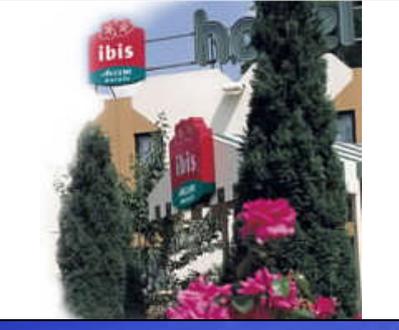


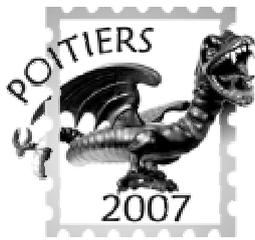
# 15 au 17 juin 2007

Hôtels 3 étoiles	Etablissement	Nb chambres	Prix indicatif
	<p><b>HOTEL DE FRANCE</b></p> <p>Poitiers Nord, 215 Route de Paris - 86000 POITIERS</p>	<p><b>58</b></p>	<p><b>77 à 95 euros</b></p>
	<p><b>NOVOTEL FURUROSCOPE</b></p> <p>AVENUE THOMAS EDISON, TELEPORT 4 BP86960 - 86960 CHASSENEUIL DU POITOU Tél +33 489 884 005 Fax +33 4 89 88 40 25</p>	<p><b>110</b></p>	<p><b>120 euros</b></p>
	<p><b>MANOIR DE BEAUVOIR</b></p> <p>635 ROUTE DE BEAUVOIR - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR Tél +33 489 884 005 Fax +33 4 89 88 40 25</p>	<p><b>45</b></p>	<p><b>87 à 102 euros</b></p>
	<p><b>LE BOIS DE LA MARCHE</b></p> <p>RN 10 RN 11 - 86240 LIGUGE Tél +33 489 884 005 Fax +33 4 89 88 40 25</p>	<p><b>53</b></p>	<p><b>76 à 100 euros</b></p>
	<p><b>CLARION HOTEL ( 4* )</b></p> <p>TELEPORT 1 - AVENUE 1 86961 FUTUROSCOPE Tél +33 489 884 005 Fax +33 4 89 88 40 25</p>	<p><b>280</b></p>	<p><b>106 à 140 euros</b></p>



# 15 au 17 juin 2007

Hôtels sur le site du Futuroscope	Etablissement	Nb chambres	Tarif indicatif
	<p><b>EXPRESS BY HOLIDAY INN</b></p> <p>Avenue Jean Monnet - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél +33 489 884 005 Fax +33 4 89 88 40 25</p>	194	81 euros
	<p><b>ALTHEORA FUTUROSCOPE</b></p> <p>Téléport 1 av Futuroscope 05 49 49 09 10</p>	199	46 à 81 euros
	<p><b>CAMPANILE</b></p> <p>bd René Descartes 05 49 49 06 58</p>	194	52 à 70 euros
	<p><b>FASTHOTEL</b></p> <p>2 rue de la Haute Payre RN 10 86130 JAUNAY CLAN Tél. : +33 (0)5 49 88 77 00 Fax : +33 (0)5 49 88 01 65</p>		30 euros
	<p><b>IBIS</b></p> <p><b>Adresse :</b> Avenue Thomas Edison Téléport 4 FUTUROSCOPE - CHASSENEUIL 86960 CHASSENEUIL France <b>Tel :</b> (+33)5/49499000 <b>Fax :</b> (+33)5/49499009</p>	140	55 euros
	<p><b>HOTEL DU FUTUROSCOPE ( 1* )</b></p> <p>Aire du Futuroscope BP 2000 86130 JAUNAY-CLAN Tél: 05 49 49 37 37 Fax: 05 49 49 30 29</p>	290	39 à 47 euros



# 15 au 17 juin 2007

Hôtels sur le site du Futuroscope	Etablissement	Nb chambres	Tarif indicatif
	<p><b>CLASSE HOTEL</b></p> <p>2 RUE EUGENE CHEVREUL 86000 POITIERS Tél +33 489 884 005 Fax +33 4 89 88 40 25</p>	28	35 à 38 euros
	<p><b>FORMULE 1</b></p> <p><b>Adresse :</b> 18 rue du Commerce Les Portes du Futur 86360 CHASSENEUIL FRANCE <b>Tel :</b> (+33)891705356 <b>Fax :</b> (+33)549628592</p>	79	30 euros
	<p><b>ETAP HOTEL</b></p> <p><b>Adresse :</b> 50, allée du Haut Poitou 86360 CHASSENEUIL FRANCE <b>Tel :</b> (+33)892680712 <b>Fax :</b> (+33)549525262</p>	80	32 à 38 euros
	<p><b>MERCURE AQUATIS</b></p> <p><b>Adresse :</b> Avenue Jean Monnet Teleport 3 BP 50190 FUTUROSCOPE- CHASSENEUIL 86962 CHASSENEUIL FRANCE <b>Tel :</b> (+33)5/49495500 <b>Fax :</b> (+33)5/49495501 <b>E-mail :</b> <a href="mailto:H2773@accor.com">H2773@accor.com</a></p>	140	55 à 79 euros
	<p><b>MERCURE ALISEE</b></p> <p><b>Adresse :</b> 14 rue du commerce RN 10 BP35 86361 CHASSENEUIL DU POITOU France <b>Tel :</b> (+33)5/49529041 <b>Fax :</b> (+33)5/49525172</p>	80	48 à 99 euros



**POITIERS 2007**

**15 • 16 • 17 juin 2007**

## **RESERVATION HOTELIERE**

*Madame, Monsieur, cher collègue,*

*Nous vous prions de trouver une proposition des hôtels de Poitiers et de sa périphérie.*

*La capacité hôtelière est de plus de 3000 chambres.*

*La réservation hôtelière sera effectuée par vos soins.*

*Pour des renseignements complémentaires, vous adresser à :*

**POITIERS OFFICE DE TOURISME \*\*\* DE POITIERS**

**45, Place Charles de Gaulle**

**B.P. 377**

**86009 POITIERS**

**tél. 05.49.41.21.24**

**télécopie : 05.49.88.65.84**

**Courriel : [accueil@ot-poitiers.fr](mailto:accueil@ot-poitiers.fr)**

**Site internet : [www.ot-poitiers.fr](http://www.ot-poitiers.fr)**



# POITIERS 2007

## 15 • 16 • 17 juin 2007

### RESTAURATION

*Le comité d'organisation vous propose un service de restauration sur place.*

- dans le parc : sandwiches, boissons, desserts
- dans l'entrée : menu à 15 euros (buffet d'entrées, plat chaud au choix, buffet de fromages et desserts)

*Nom :* .....

*Prénom :* .....

*Adresse :* .....

*Code postal :* .....

*Ville :* .....

*Tél :* .....

*Fax :* .....

*E mail :* .....

<i>Dates</i>	<i>Nombre de repas</i>
<i>Vendredi 15 juin 2007</i>	.....
<i>Samedi 16 juin 2007</i>	.....
<i>Dimanche 17 juin 2007</i>	.....

*Merci de remplir le nombre prévisionnel de repas pour assurer une meilleure logistique.*

*Les tickets repas seront à prendre sur place à l'entrée de*  
**l'ESPACE RESTAURATION**

**POITIERS 2007**  
**2 rue de Berry**  
**86170 AVANTON**



**POITIERS 2007**

**15 • 16 • 17 juin 2007**

## INSCRIPTION CONGRESSISTE

(à remplir et à renvoyer avant le 10 janvier 2007)

*Madame, Monsieur, cher collègue,*

*Pour faciliter l'organisation du 80<sup>ème</sup> congrès de la Fédération Française des Associations Philatéliques, nous vous remercions par avance de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous.*

*ASSOCIATION FEDEREE N° : ..... Région : .....*

*Nom ( Melle , Mme, M.) : .....*

*Prénom : .....*

*Adresse : .....*

*Code postal : .....*

*Ville : .....*

*Tél : .....*

*Fax : .....*

*Fonction ou qualité : .....*

**POITIERS 2007  
2 rue de Berry  
86170 AVANTON**

### *Réserveation de pochettes de congressistes*

*Nombre de délégués de l'association : .....*

*Participation : 6 euros par pochette : ..... x 6 = ..... euros (\*)*

*Noms de délégués :*

.....  
.....  
.....

*(\*) Montant à reporter sur la fiche récapitulative*

*Cachet de l'association :*

*Signature :*



# POITIERS 2007

## 15 • 16 • 17 juin 2007

### COMMANDE DE SOUVENIRS PHILATELIQUES

(à remplir et à renvoyer avant le 10 mars 2007)

Madame, Monsieur,

À l'occasion de la manifestation **POITIERS 2007**, trois timbres à date commémoratifs seront utilisés :

- du 15 & du 17 juin 2007 : le timbre à date grand format illustré du « 1<sup>er</sup> jour » de **POITIERS 2007** avec cachet illustré sur Notre Dame la Grande pour le 80<sup>ème</sup> congrès de la **F. F. A. P.**
- du 15 & du 17 juin 2007 : le timbre à date grand format illustré sur le monde des **NON VOYANTS** avec un cachet en braille
- du 15 & du 17 juin 2007 : le timbre à date grand format illustré sur le **MAIL ART** avec un cachet illustré de la « Grand'goule »

#### Commande à expédier :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

----- enveloppe (s) illustrée(s) avec le timbre à date illustré « 1<sup>er</sup> jour »

----- carte (s) maximum avec le timbre à date illustré « 1<sup>er</sup> jour »

----- carte (s) avec le timbre à date temporaire « Braille »

----- carte (s) avec le timbre à date temporaire « Mail Art »

Nombre de souvenirs : .....

Montant des souvenirs commandés : ----- (total) x 2 € = ----- €

Frais de port (\*) : ..... (\*) = ----- €

Montant à reporter sur la fiche récapitulative : = -----

**POITIERS 2007**  
**2 rue de Berry**  
**86170 AVANTON**

(\*) 1 à 3 souvenirs : 0,60 euros ; 4 à 10 souvenirs : 1,20 euros ; 11 à 24 souvenirs : 2 euros ; commande supérieure à 25 souvenirs : franco de port



**POITIERS 2007**

**15 • 16 • 17 juin 2007**

**RESERVATION VISITE**

*(à remplir et à renvoyer avant le 10 mars 2007)*

*Madame, Monsieur,*

*Le comité d'organisation vous propose de visiter notre ville.*

**Samedi 16 juin 2007**

*Rendez-vous à 9 h 30 ou 14 h à l'entrée du Parc des expositions de Poitiers.*

- Poitiers : visite de la vieille ville (circuit de 1 h 30 le matin et de 2 h 30 l'après-midi)*

\*\*\*\*\*

*Frais de participation : 5 euros / personne et par circuit*

*Nom : .....*

*Prénom : .....*

**POITIERS 2007  
2 rue de Berry  
86170 AVANTON**

*Réservation pour le circuit du matin*

*Réservation pour le circuit de l'après-midi*

*Nombre de personnes : ..... X 5 euros = .....euros (matin)*

*Nombre de personnes : ..... X 5 euros = .....euros (après-midi)*

**Le montant est à reporter sur la fiche récapitulative**

*L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette excursion si le nombre de participants est inférieur à 15 personnes pour chaque circuit.*



# POITIERS 2007

## 15 • 16 • 17 juin 2007

### RESERVATION EXCURSION LUNDI

(à remplir et à renvoyer avant le 10 mars 2007)

Inscriptions dans l'ordre de réception limitées à 50 personnes

*Madame, Monsieur,*

*Le comité d'organisation vous propose de visiter notre département et notre région.*

#### Lundi 18 juin 2007

*Rendez-vous à 9 h à l'entrée du Parc des expositions de Poitiers.*

*Départ 9 h 10*

- *Curzay : Installé dans une église, il vous fera découvrir les différentes techniques de fabrication, ainsi que l'histoire du vitrail. Entrez dans le temple des artistes verriers...*
- *Visite du château de Marconnay*
- *Déjeuner au château*
  
- *Lusignan : Pays de la Fée Mélusine. Exposition permanente "Les Lusignans et Mélusine" et visite de la ville*

*Retour vers 17 h 30*

\*\*\*\*\*

*Frais de participation : 50 euros / personne*

*Nom : .....*

*Prénom : .....*

*Nombre de personnes : ..... X 50 euros = .....euros*

*Le montant est à reporter sur la fiche récapitulative*

**POITIERS 2007**  
**2 rue de Berry**  
**86170 AVANTON**

*L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette excursion si le nombre de participants est inférieur à 40 personnes.*



# POITIERS 2007

## 15 • 16 • 17 juin 2007

### RESERVATION EXCURSION LUNDI

(à remplir et à renvoyer avant le 10 mars 2007)

Inscriptions dans l'ordre de réception limitées à 50 personnes

Madame, Monsieur,

Le comité d'organisation vous propose de visiter notre département et notre région.

#### Lundi 18 juin 2007

Rendez-vous à 9 h à l'entrée du Parc des expositions de Poitiers.

Départ 9 h 10

- Saint-Savin (abbatiale inscrite au patrimoine de l'UNESCO et parcours scénographique)
- Déjeuner à Saint-Savin
- Chauvigny (cité médiévale et collégiale Saint-Pierre)

Retour vers 17 h 30

\*\*\*\*\*

Frais de participation : 50 euros / personne

Nom : .....

Prénom : .....

Nombre de personnes : ..... X 50 euros = .....euros

Le montant est à reporter sur la fiche récapitulative

**POITIERS 2007**  
**2 rue de Berry**  
**86170 AVANTON**

L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette excursion si le nombre de participants est inférieur à 40 personnes.



# POITIERS 2007

## 15 • 16 • 17 juin 2007

### RESERVATION EXCURSION MARDI

(à remplir et à renvoyer avant le 10 mars 2007)

*Madame, Monsieur,*

*Le comité d'organisation vous propose de visiter notre département et notre région.*

#### Mardi 19 juin 2007

*Rendez-vous à 8 h 15 à l'entrée du Parc des expositions de Poitiers.*

*Départ 8 h 30*

- *Le marais poitevin : petit train à Coulon « le Pibalou ».*
- *Déjeuner à Arçais*
- *Promenade de 2 heures en barque (\*) et dégustation locale.*

*Retour vers 17 h 30*

\*\*\*\*\*

*Frais de participation : 60 euros / personne*

*Nom : .....*

*Prénom : .....*

*Nombre de personnes : ..... X 60 euros = .....euros*

**POITIERS 2007  
2 rue de Berry  
86170 AVANTON**

*Le montant est à reporter sur la fiche récapitulative*

*L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette excursion si le nombre de participants est inférieur à 40 personnes.*

*(\*) Possibilité de remplacer la promenade en barque par une promenade en calèche commentée (maximum 8 personnes).*



# POITIERS 2007

## 15 • 16 • 17 juin 2007

### FICHE RECAPITULATIVE DES INSCRIPTIONS

(à remplir et à renvoyer avant le 10 mars 2007)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél : .....

\*\*\*\*\*

*Veillez trouver ci-joint les fiches de :*

*Droits de participation à l'exposition :* = ..... €

*Inscription de congressiste (s) :* = ..... €

*Souscription aux récompenses :* = ..... €

*Inscription au banquet du palmarès :* = ..... €

*Commande de souvenirs philatéliques :* = ..... €

*Réservation pour la visite (Poitiers) :* = ..... €

*Réservation pour l'excursions (Lundi) :* = ..... €

*Réservation pour l'excursions (Mardi) :* = ..... €

*Total :* = ..... €

*Ci-joint un chèque global de : ..... euros à l'ordre de : **APP POITIERS 2007***

*Merci d'adresser votre courrier à :*

**POITIERS 2007**  
**2 rue de Berry**  
**86170 AVANTON**



# POITIERS 2007

15 • 16 • 17 juin 2007

